DEPARTEMENT DU MORBIHAN

VILLE DE GUIDEL

Envoyé en préfecture le 05/04/2016
Reçu en préfecture le 05/04/2016
Affiché le 06/04/2016
ID : 056-215600784-20160331-2016_28-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Seize le Trente et Un Mars à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, M. Foidart, P. Cormier, F. Téroute, J. Grévès, F. Hervé, A ; Buzaré, L. Monnerie, G. Thiery, D. Renouf, JJ Marteil, P. Guilbaudeau , L. Médica, D. Capart, Z. Dano, MC Couf, MM. Prévost, C. Jourdain, AM Garangé, C. Pecchia, Pierrick LE DRO, V. Robin-Cornaud, Robert Hénault M. Le Teuff, M. David, Laure Détrez, PY Le Grognec, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

S. Caroff qui a donné procuration à P. Cormier
MF Guillemot, qui a donné procuration à A. Buzaré

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 24 Mars 2016
Date de l'affichage : 24 Mars 2016
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 31
Nombre de votants : 33 (32 pour le compte administratif)

2016_28 : Affectation des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement 2015

Rapporteur : AM Goujon

Aux termes de l'instruction budgétaire et comptable M14, l'assemblée délibérante doit, après l'arrêt des comptes, procéder à l'affectation du résultat des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice écoulé.

Le Compte Administratif 2015 laisse apparaître :

- un excédent de clôture à la section de fonctionnement de 1 933 873,57€
- un excédent de clôture en investissement de 990 355,79€

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des finances, personnel communal, et affaires économiques du 18 Mars 2016,

DECIDE

Pour la section de fonctionnement :

Envoyé en préfecture le 05/04/2016
Reçu en préfecture le 05/04/2016
Affiché le 06/04/2016
ID : 056-215600784-20160331-2016_28-DE

- D'affecter l'excédent de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2015 pour **17 [illegible]** a la section d'Investissement du Budget primitif 2016.

- De reporter le solde de cet excédent en section de fonctionnement au budget primitif 2016 soit **1 762 820.57€.**

Pour la section d'investissement :

- De reporter l'excédent d'investissement d'un montant de **990 355,79€**

Adopté par 25 voix pour, 5 voix contre (R. HENAULT, M. LE TEUFF, M. DAVID, L. DETREZ, PY LE GROGNEC) et 3 abstentions ((C. PECCHIA, P. LE DRO, V. ROBIN CORNAUD)

\- ----------

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 04 Avril 2016
Le Maire,
François AUBERTIN

MAIRIE DE GUIDEL
MORBIHAN